

Maîtrise d'ouvrage : CLAIRSIENNE

Maîtrise d'œuvre : Aldebert Verdier Architectes (AVA), KHEPHREN Ingénierie (BET structure), ALTO STEP (BET VRD), Cabinet Conseil Vincent HEDON (Acousticien), VPEAS (Economiste de la construction), LET'S GROW (Paysagiste)

Date de réalisation de la prestation : 2016 - 2018

Montant global du projet : 8 278 000 € HT

Programmation : Création de la résidence universitaire Simone Veil (V3 bis), de 253 logements étudiants en R+10, au sein du village V3 du CROUS, situé avenue Henri Vivioz à PESSAC.

Missions d'ALTO STEP :

Missions de maîtrise d'œuvre des espaces publics de la phase Esquisse jusqu'à l'assistance à la garantie de parfait achèvement, telles que définies par la loi MOP (ESQ, AVP, PRO/DCE, ACT, VISA, DET, AOR).

Les ouvrages concernés par la mission de maîtrise d'œuvre des espaces publics sont les suivants :

- Réseaux : éclairage public, gaz, télécom, eaux de pluie et eaux usées, assainissement de surface et souterrain, eau potable et bouches d'incendie, accès et coordination (plans, phasage et estimations, raccordements),
- Aménagements de surface des espaces publics (aménagement permettant la circulation des automobiles et modes doux, choix des matériaux, intégration du stationnement),
- Terrassements/travaux de nivellement.

